



LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

AU BUREAU DU JOURNAL :

20, rue Cavenne, — LYON

gât : M. MORETTON, rue des Archers, 17, Lyon

ADMINISTRATION & REDACTION

LYON, 20, rue Cavenne, 20, LYON

ABONNEMENTS : 6 fr. par an. (Prix unique)

Adresser mandat à l'administrateur, 20, rue Cavenne, Lyon

ANNONCES...

PUBLICITÉ POPULAIRE
à prix très réduits
S'adresser : 20, rue Cavenne, 20

Les Ministres à l'Exposition

Lire plus bas le COMPTE-RENDU KINÉTOGRAPHIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL, dû à la plume de notre caustique collaborateur U. MAURICE TIC.

SOMMAIRE

Grand arrivage de ministres JEAN GUIGNOL.
Conseil municipal U. MAURICE TIC
Exposition de Lyon. . . .
Combat de Dogba . . . C. LONGIES.
Hincures SAINTROPEZ.
Vélodrome Tête-d'Or. . .
Antennes vénitiennes . . O. HÉLÉGONE.
Spectacles et concerts . .
Lurette GNAFRON.
Ix-huit ans. ARMAND G.
A sentinelle. PÉPIN.

GRAND

Arrivage de Ministres

Le grand jour va venir, mes beaux, lorsque l'Exposition Yonnaise va se vitrer à tout le monde ses mar-

veilles merveilleuses. Dire que tout sera prêt pour la grande ouverture ça serait peut-être ben z'un peu s'avancer, mais ça ne fait rien, y en aura pas mal de fini.

On attend les Minisses samedi que vient; et c'est pas du tout de la petite bière, que de recevoir de Minisses, M. le Parfait et MM. les secrétaires et tous les gros bonnets vont z'endossassasser leur grand frac d'ordonnance, et on va commander de gueuletons plus chenurets les uns que les autres.

C'est pas tous les jours qu'on reçoit de gones tapés comme ceux-là. M. Casimir-Perrier, parsident du Conseil, a z'été capitaine des moblots de l'Aude en 1870, prit part au siège de la capitale et décrocha la croix de la légion d'honneur à 23 ans; c'est ça qu'esse tapé. Il a z'été après conseiller général de Nogent-sur-Seine, puis dépoté, trois ans après parsident de la Chambre des dépotés, et z'en fin de compte parsident des Minisses. C'est z'un mami qu'à froid pas aux

chassis, et que fait reculer facilement les gones que l'en miellent. M. Marty, minisse du commerce et de l'industrie, et des postes et télégraphe électrique par-dessus le marché. — Ancien z'avocat à Carcassonne dont il fut même nommé maire, fit carrément la chasse au choléra morbusse en 1883, et pour prix de sa victoire, reçut z'une grrrande merdaille en or. Elu dépoté il se distingue des autres par une volonté volontaire, ça qui dit! y le fait, et veut aller de l'avant ne voulant pas tant seulement faire machine en arrière.

M. Jonnart, minisse des travaux publics. Ça z'encore c'est z'un gone à poigne, né pour la lutte et la boxe, y se laisse pas monter le cotivet. C'est lui qu'était viendu faire de z'enquetés pour les soies de Lyon, pour lesquelles on l'avait nommé rapporteur. C'est z'encore lui qu'était chef des cabinets du gouverneur de l'Algérie, et ensuite commissaire du Gouvernement près du Conseil préfectoral de la Seine. C'est un gone

pas vieux, y blague bien, ne bajaffe pas, et sait se faire écoutassasser.

M. Burdeau minisse des finances. Çuila tous les gones de Lyon le connaissent, y a pas besoin de rien vous dégoiser sur lui, ni vous ouvrir les quinquets. C'est z'un gone qu'a pour répondre avec ceusses que l'emmiellent. Y fut z'également décoré en 1870 pour sa conduite et sa bravoure. Aussi crions tous en chœur les uns après les autres: Vivent les Minisses, vive Burdeau!

Samedi à 5 heures 1/2 du soir grrrande réceptation par les murnicipaux, Maire en tête, des Minisses.

Les dahoméens joueront sur les doigts de pieds l'air national. A 5 heures 3/4, départ pour la préfecture. Les Minisses seront traînés par les pousse pousse arnamites et tonkinois. Les conseillers murnicipots pousseront par darnier.

Dimanche à 10 heures du matin, visite aux hôpitaux on expliquera aux Minisses épastroillés la nouvelle manière d'opérer le ministère

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu kinetographique

Séance du 11 avril 1894

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. le Maire.

Ça fait toujours plaisir!

Mme le chante si plaisamment Francine croza, la charmante Suzette du Grand-étâtre, à cette bonne vieille tête de turc Gilles-Omar-Rollin-Pacha.

M. Coquet présente un rapport sur l'acquisition par la ville, d'une parcelle de terrain adjacente à l'ouverture d'une partie de rue jetée, la rue du Béguin, angle de la grande rue de la Guillotière et l'avenue de Saxe.

Le conseil qui en a un, de béguin, pour le Béguin adopte les conclusions du rapporteur... un homme si coquet!

M. Colliard demande à monsieur le maire: les terrains domaniaux, situés aux alentours du parc soient déblayés de toutes les immondices et émet le vœu que les différents commerces qui veulent s'y établir en soient lus.

Manquerait plus que ça, que des intrus

viennent y installer des zincs, à la porte de l'Exposition, pour faire concurrence aux « troquets » du cours Vitton!

Vive la liberté commerciale, monsieur!

M. le Maire dit que l'administration des domaines a renoncé à son adjudication. On cherchera à modifier l'aspect des terrains dont il s'agit.

Avec quelques palmiers et quelques chameaux dans le paysage, on transformera facilement ce désert en une verte oasis.

Les palmiers ne manquent pas, dans la grande serre du Parc, ni les chameaux autour et alentour; indépendamment de celui offert à la ville par le sympathique M. Rancy.

M. Bedin demande à l'administration si elle a pris les mesures nécessaires pour assurer les logements des étrangers qui viendront visiter l'Exposition.

Rassurez-vous, M. Bedin, les étrangers qui afflueront en notre cité hospitalière y trouveront bon feu, bon gîte... et le reste — surtout « le reste » — or, ce superflu leur étant assuré, ils se passeront plus facilement du nécessaire.

M. le maire dit que l'administration, à la

suite des démarches qu'elle a faites, a reçu plus de 3,000 demandes de personnes désireuses de louer tout ou partie de leurs appartements. L'administration fera tout son possible pour faire visiter ces appartements, afin de pouvoir assurer à nos visiteurs ceux qu'elle jugera convenables.

Et puis, les nouveaux immeubles de la nouvelle rue Grôlée ne sont-ils pas là pour un coup? Quelle occasion d'en faire « essuyer les plâtres »... et de trouver des ilotes pour le fameux ilot L!

En outre, des kiosques seront installés aux alentours de l'Exposition, où les visiteurs pourront demander tous les renseignements qui leur seront nécessaires.

Pourvu qu'il n'y ait pas de confusion dans la destination de ces kiosques « nécessaires »... ou « de nécessité »!

M. Fabre appelle l'attention de l'administration sur les faits regrettables qui se passent tous les soirs aux alentours de la gare de Genève, lesquels sont devenus le repaire des souteneurs des Brotteaux, et sur le pont Morand, où l'on tolère quantité de mendiants qui tendent la main aux passants.

Qui sait? c'est peut-être pour la leur serrer en signe de cordiale bienvenue dans nos murs.

M. Augagneur déplore la facilité avec laquelle les mendiants exercent leur petite industrie sur divers points de notre ville, dans le quartier de Fourvière principalement.

L'administration devrait insister auprès de la préfecture pour faire appliquer la loi sur la mendicité.

Il est impossible de tolérer plus longtemps la mendicité de la façon dont elle se fait.

Ce n'est pas tout. L'administration devrait encore obtenir de l'autorité préfectorale que l'on surveillât plus étroitement certains débits de boissons tenus par des femmes et où se passent des scènes véritablement scandaleuses.

Comment, docteur, vous qui pratiquez à l'Antiquaille, vous n'êtes pas plus reconnaissant que ça aux... auxiliaires qui vous envoient des clients!

M. Affre estime qu'on devrait laisser tranquilles les pauvres diables qui mendient et s'occuper un peu plus de l'hospice des Invalides du travail, dont les travaux restent par trop stationnaires.

Une idée, pour tout concilier: si l'on occupait les mendiants à sa construction, sous les ordres de l'architecte chargé de la dégringolade du pavillon de l'exposition syndicale ouvrière... et qui s'en est si bien acquitté!

M. le maire répond à M. Affre que les men-

sans douleur, avec la scie à tic. A 2 heures précises, inauguration de l'exposition. Le ballet aérien du Grand-Théâtre dansera le quadrille de la guille au sommet de la coupole. Après ça visite au pavillon de l'art. Les artistes ont promis d'être sages et de pas se manger la rate les uns les autres tant que la visite durera.

Après ça mes belins, grand tralala et gueuleton au pavillon de l'Algérie. Les mouquaires arabes exécuteront en cniq sec et au dessert la fameuse danse du ventre, à laquelle pourront prendre part les Minisses et les autoritances si le cœur leur z'y en dit.

A 9 heures feu d'artefesse général, et embrasement du lac. En cas d'incendie la Compagnie des eaux a fait le nécessaire pour fermer ses robinets à temps, à seule fin que tout brûle.

A 11 heures en place repos! Les Minisses iront se coucher, pour goûter deux sous de repos qu'y n'auront pas volé, pas vrai les gones. Les ceusses que voudront z'en faire autant le pourront sans empêchement de la part des autoritances.

Là-dessus mes enfants, Chignol vous fait peter la miaille et va z'en faire autant.

Jean GUIGNOL.



L'EXPOSITION

Les Préparatifs

L'aspect de notre ville change d'heure en heure. Lyon prend son plus bel air de fête pour recevoir samedi et dimanche les illustres hôtes qui viennent procéder à l'inauguration de l'Exposition.

La décoration des grandes artères de notre ville dépassera en splendeur tout ce qu'on a vu aux jours de fêtes nationales.

Nos principaux monuments commencent à disparaître sous les trophées de drapeaux, tandis que les rues se hérissent

d'innombrables mâts au sommet desquels flottent de longs oriflammes tricolores.

De tous côtés on travaille, on se prépare en vue du grand jour qui approche.

A l'Exposition on mène avec une activité incroyable les derniers préparatifs qui arriveront à donner d'elle une haute impression à nos visiteurs. Si tout est loin d'être prêt, l'étranger n'en jouira pas moins d'un ensemble de merveilles, comme seule en peut présenter l'une des plus grandes capitales du travail humain.

Voici le texte de l'appel adressé aux Lyonnais par M. le maire de Lyon :

Mes chers concitoyens,

L'Exposition de Lyon sera inaugurée le dimanche 29 avril.

Le gouvernement, le Sénat, la Chambre des députés, le conseil municipal de Paris, les chambres de commerce, envoient des représentants à cette grande solennité.

Lyon tiendra à honneur de décorer et pavaiser ses maisons pour célébrer dignement cette fête du travail, de l'industrie, du commerce, de la science et des arts.

Le Maire de Lyon, D^r GAILLETON.

Et maintenant les gones en avant! montrons que les Lyonnais savent faire bien et beau, que tous nos visiteurs soient enchantés de notre accueil et qu'ils quittent à regret notre bonne ville de Lyon.



LE COMBAT DE DOGBA

Incident

Il paraît, d'après certains bruits, que M. Faurax, carrossier, aurait défendu à M. Castelli, artiste-peintre auteur du Panorama de Dogba, d'y représenter la mort de son frère le commandant Faurax.

Sans vouloir nous mêler en rien à cette affaire, nous croyons pouvoir affirmer que la prétention de M. Faurax est pour le moins exagérée.

Son frère est mort en faisant son devoir face à l'ennemi; son nom et son image appartiennent à l'histoire, une rue porte déjà son nom.

Pourquoi M. Faurax, carrossier, ne le fait-il pas enlever?

Qu'on élève une statue au héros de Dogba, M. Faurax sera le premier à approuver le projet.

Nous voulons bien croire que l'affaire n'aura pas de suite, et que contrairement aux bruits répandus, M. Castelli ne peut être que félicité. Il a fait passer en quelque sorte à la postérité un nom presque inconnu jusque-là, ce dont nous lui savons gré, et la famille Faurax aurait très mauvaise grâce à lui chercher querelle.

C. LONGIES.

RHINÇURES

En France, les petits cadeaux entretiennent l'amitié; en Allemagne, il paraît que c'est tout le contraire :

— On mande de Friedrichsruhe au *Neueste Nachrichten* que l'empereur a envoyé à la princesse de Bismarck, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de cette dernière, un chevalier précieux en bois de bouleau, orné des fleurs favorites de la princesse, à savoir d'œillets rouges, de roses Maréchal-Niel et de gardénias.

Le comte de Moltke, aide-de-camp de l'empereur, a remis au prince de Bismarck, au nom du souverain, une magnifique cuirasse, avec les épaulettes et le ceinturon. Le prince Bismarck l'a essayée immédiatement et a constaté qu'elle lui allait bien.

Néanmoins, la réconciliation du souverain et de l'ancien chancelier reste très superficielle.

Le prince de Bismarck accepte les cadeaux de Guillaume II, ne pouvant guère faire autrement, mais au lendemain même du jour où il a reçu une cuirasse, il s'empresse de dire qu'il ne désarme pas.

Un harde d'outre-Rhin — pour mettre

sans doute un peu de baume sur la plaie saignante de son orgueil exaspéré vient de lui dédier la dernière édition des *Nouveaux Chants nationaux à l'usage de la jeunesse allemande*, récemment parus à Leipzig, et dont nous traduisons textuellement les strophes suivantes :

— « La tunique du grenadier allemand est un superbe uniforme... »

— « Les boutons de cuivre du landwehrmann reluisent comme des soleils... »

— « Les baïonnettes prussiennes sont des épingles, dont se servent les savants allemands pour fixer les papillons Français... »

— « Les bottes du cuirassier blanc sont des bottes de mille lieues, car elles se posent sur toute l'Europe... »

— « Le casque prussien est le phare de la civilisation, etc, etc... »

J'espère que le Déroulède d'outre-Rhin n'y va pas de main morte dans le maniment de l'hyperbole et de la métaphore! Tarteiffe! quelle richesse d'images! quel lyrisme!... J'en suis encore tout vibrant! et je compte bien que le lecteur patriote vibre avec moi à l'unisson.

Ces « boutons de cuivre » qui « reluisent comme des soleils » atteignent positivement le comble de « l'astiquage » cette brillante vertu militaire tudesque, que l'Italie — complice de la *Triplice* — voudrait bien imiter en s'emparant du *Tripoli*.

Et ces « baïonnettes prussiennes » comparées à des épingles — sans doute parce qu'elles sont montées sur des fusils à aiguille — quel piquant trait d'esprit!... et comme il peint bien le caractère *pointu* des Teutons!...

Le malheur est que les « papillons français » sont assez difficiles à attraper, pour des entomologistes chaussés de ces « lourdes bottes de cuirassier blanc » qui écrasent, en effet, l'Europe... et l'asphyxient — de vraies bottes à Pandore, quoi! —

S'il n'y a, du reste, pour attirer « les papillons Français » que les lueurs de ce « phare de la civilisation » figuré par le *casque-à-pointe*, nous ne risquons guère d'y brûler nos ailes; car il est plutôt hanté par certaine vermine, qui finira par arrondir les *têtes-carrées* dont elle ronge les coins.

Les « savants germains » en seront donc réduits à abandonner l'étude des

dians qui vont tendant la main dans la rue ne sont que de faux pauvres, indignes de pitié les trois quarts du temps. MM. Fabre et Augagneur sont dans le vrai, lorsqu'ils demandent que l'on prenne des mesures à leur égard.

Surtout si ce sont les mesures d'un complet pour chacun de ces pauvres diables; afin de présenter aux regards des visiteurs accourus à notre Exposition, des pauvres tout flambants neufs.

M. Affre se range à l'avis de M. Augagneur qui explique que personne n'a voulu s'élever contre les pauvres véritablement malheureux, mais seulement contre les mendians de profession qui abusent de la sentimentalité des passants.

Comme cette petite fille qui — récitant la psalmodie de sa mère malade, ou devant sa dernière cuite — suppliait imperturbablement « les âmes charitables d'avoir pitié d'une malheureuse mère de huit enfants, dont neuf garçons et treize filles. »! (sic).

M. le maire répond que les règlements seront sévèrement appliqués.

Rrrran!

M. Bouvier demande la démolition de la baraque de la place Mazenod.

Vandale! à la veille de l'ouverture de l'Exposition, priver les étrangers de la vue

d'un des plus remarquables monuments du *Jardin de la France*! c'est bien parler d'art comme un bouvier!

M. Debolo lui rétorque que l'affaire est en instance.

Oh! alors, va bien! c'est pas fini!

M. Berney fait part des conclusions du rapport sur l'élargissement de la grande rue de Cuire. M. le ministre des travaux publics ayant refusé d'autoriser la Compagnie des chemins de fer du Rhône à céder deux parcelles des terrains nécessaires à cet élargissement.

Le conseil décide de représenter la question à M. le ministre.

Justement il va venir nous rendre visite; rien de plus facile que de lui glisser ça entre la poire et le fromage. Il ne pourra nous refuser ce don de joyeux avènement, en inaugurant l'Exposition, et ne voudra pas se montrer dur à Cuire.

M. Dupont présente un rapport pour la fourniture gratuite de cercueils aux établissements dirigés par les Petites-Sœurs des Pauvres. La proposition est acceptée.

On ne dira pas que c'est « un enterrement de première classe ».

M. Bruyas établit ses conclusions sur la proposition de M. Guimet de céder son bâtiment à la ville. Sur ces conclusions, le conseil rejette l'offre, ne pouvant employer l'immeuble.

Pauvre Tai-Tsoug! en voilà une chi-

noiserie! Il doit en être tout bleu... Guimet!

M. Arnoud présente une pétition du syndicat de la boulangerie protestant contre la vente du pain sur les marchés découverts.

Cette pétition d'un syndicat « protestant » ne me semble pas bien catholique.

M. Berthélemy dit qu'il n'y a pas à revenir sur l'arrêté concernant cette vente, attendu que tous les boulangers qui la pratiquent payent patente et habitent notre ville. L'administration n'accorde plus d'autorisation aux boulangers du dehors.

Et nos mitrons restent dans le pétrin.

M. le maire fait part au conseil de la démission de M. Rossigneux, premier adjoint, nommé directeur du Mont-de-Piété.

(Un petit trémolo à l'orchestre... et dans la glotte de M. le maire).

M. Gailleton dit que l'administration et le conseil ne peuvent se séparer d'un tel collègue sans lui exprimer les vifs regrets que leur cause son départ. M. Rossigneux emporte dans son nouveau poste les sympathies de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre au conseil municipal.

Allons bon! voilà « les sympathies du conseil municipal » engagées au Mont-de-Piété! Je ne sais pas trop ce qu'on a bien pu prêter sur ce nantissement; mais, j'aime à croire — dans l'intérêt de la ville et des contribuables — qu'on ne le renouvelera pas! ce serait par trop clou!

M. Rieublanc donne lecture d'un volumineux rapport sur les services des voitures publiques pour l'Exposition.

M. Rieublanc voudrait que pour tarifer ces divers services, l'administration établit trois catégories, alors qu'il n'en existe qu'une dans le tarif général qui fixe la taxe à 250 francs par voiture.

A l'heure? ou à la course? A ce prix là, les honnêtes femmes ont joliment raison d'aller à pied!

M. Augagneur dit qu'on ne peut pas changer le tarif existant et que le conseil ne peut pas approuver la demande de M. Rieublanc.

Ce n'est plus Rieublanc, mais Choublanc; et son rapport n'est plus qu'une cinquième roue à un carosse; car,

M. le maire dit que l'administration appliquera le tarif général tel quel.

Hue, cocotte! clic! clac! hola! gare! gare!

M. Augagneur lit un rapport sur l'autorisation d'ester en justice demandée par l'administration, en vue de l'instance introduite par M. Clavenad, ex-directeur de la voirie, pour obtenir une indemnité de 64,000 francs, comme dédommagement du préjudice qui lui aurait été causé par sa révocation. Le rapporteur est d'avis de résister à la demande de M. Clavenad et d'accorder l'autorisation en question à l'administration. — Adopté.

Pauvre Clavenad! après avoir été battu — à une infime majorité! — par le boulan-

idoptères pour se consacrer à celle de insectes parasites. Ils pourront également observer les nombreuses variétés reptiles dont la presse allemande offre si remarquables sujets.

Nous n'en regrettons pas moins que l'acteur du lied précité se soit borné à enter les boutons, les bottes et le casque prussiens, alors qu'il pouvait consacrer des couplets non moins inspirés à la lague et aux récentes ignominies infligées sur le compte de la « civilisation allemande » en Afrique.

— Chaque courrier du Cameroon, apporte quelque nouvelle plus ou moins caractéristique sur le rôle civilisateur des allemands au Cameroon.

Après le trafic des esclaves, après les exécutions sommaires, les femmes fustigées et les maris pendus, voici que l'on apprend que 84 dahoméennes, femmes d'émancipés exécutés, sont envoyées à vie dans les plantations de tabac de Bibiendi.

C'est ainsi que l'Allemagne se venge des femmes de l'insubordination des maris et rétablit l'esclavage sous le couvert de la justice.

Il y a là matière à quelques strophes non senties sur les « vertus germaniques » et un élan d'enthousiasme susceptible de donner « du cœur au ventre » à toute *Landwehr*, doublée de sa *Landsturm*, sans oublier les *bleus* — de Prusse — de dernière classe appelée à apprécier les charmes de l'exercice « à la prussienne » ainsi qu'en témoigne éloquemment ce récent incident, d'une authenticité toute gothique et que nous avançons rayonnant des journaux d'outre-Rhin : A Erfurt, au cours des opérations du *Wiltäuer-kontrol* (conseil de révision), s'est présenté un jeune homme singulièrement tatoué sur la poitrine et les bras. Le capitaine du *berzics-kommando* a avancé le conscrit pour mieux distinguer le tatouage qui portait des inscriptions. Après les avoir déchiffrées, il donna aux gendarmes de s'approcher, sans avoir au préalable fait sortir les autres conscrits. Puis il dicta la bonne et due forme aux deux agents la force publique un procès-verbal de constat du crime de lèse-majesté.

Le conscrit avait en forme de tatouage sur la poitrine cette inscription : « *Nieder mit den tyrannen* ». A bas les tyrans ! et

uite Couturier, recevoir le coup de pied l'administration, c'est mourir — politiquement — deux fois !

M. Clatel expose un rapport pour l'amélioration et l'extension du service des eaux dans le 4^e arrondissement. L'établissement d'une nouvelle conduite en tôle sur le boulevard de la Croix-Rousse est opté.

Et tant plus qu'on pose de conduites — comme dit un bon vieux *canut* de mes amis — tant moins qu'il y aura d'eau sur « Plateau » et dans les autres arrondissements !

Le conseil rejette la demande de subvention de 1.500 francs présentée par l'Union des tisseurs et similaires.

Ils devront donc se contenter de la susdite conduite en fonte, chargée de canaliser la sécheresse à la Croix-Rousse.

Sur la proposition de M. Colliard, le conseil te un crédit de 100 fr. pour l'érection d'un monument à Concéor (Côte-d'Or).

Voilà un « patelin » qui a le cœur vaillamment placé ! Si le monument qu'on y érige est allégorique, j'ai envie de me déguiser à son inauguration.

La séance est levée à 10 heures 45.

Heureux Colliard ! c'est encore lui qui a dit le dernier mot !... et un mot *monumental*, s'il vous plaît !

U. MAURICE TIC.

au-dessous des expressions injurieuses pour l'empereur d'Allemagne.

Le tatoué va passer en correctionnelle. Et c'est le cas de dire que je ne donnerais pas un *pfennig* de sa peau... non plus que de celle de bon nombre d'autres recrues allemandes; car la statistique des décès dans l'armée germanique accuse une proportion de suicides constamment ascendante et de beaucoup supérieure à la moyenne observée ailleurs.

Cette mortalité volontaire constituant une progression régulière, on peut calculer — presque mathématiquement — l'époque du « désarmement général » lorsque les teutons en seront arrivés à se détruire tous, au fur et à mesure de leur incorporation.

SAINTROPEZ.

Le Vélodrome Tête-d'Or

La journée d'ouverture

L'annonce des épreuves de la journée d'ouverture du Vélodrome Tête-d'Or, le 29 avril, a produit une vive sensation dans le monde des coureurs et dans le public. 4,500 francs de prix et une internationale tandem avec un premier prix de 1000 francs voilà qui n'est pas ordinaire pour un début.

M. David a d'ailleurs bien vite vu combien son programme avait été apprécié puisqu'à l'heure actuelle une trentaine de coureurs de marque ont déjà envoyé leurs engagements.

La première visite de M. O. Duncan, le grand manager de Terront, a été pour le Vélo Tête-d'Or où Charley doit venir rouler pendant son match de Rome-Paris. En arrivant dans l'enceinte, il n'a pu réprimer son admiration : « Oh ! s'est-il écrié, superbe, merveilleux !... Voilà la piste idéale comme je la comprends ». Un éloge semblable venant de la bouche d'un homme de la compétence de M. Duncan suffit pour juger une œuvre.

Ajoutons que l'agencement des tribunes est poussé avec activité et que le 29 tout sera prêt et bien prêt.

Nous rappelons aux coureurs que les inscriptions seront closes irrévocablement vendredi prochain. A cette date, la piste leur sera ouverte et ils pourront venir s'y entraîner pour les épreuves du surlendemain.

Rencontré l'américain W. Martin's et son chef entraîneur Last. Il sera l'un des partants certains de la journée d'ouverture avec Verheyen et Harris et peut-être Medinger.

Le Jury

Une réunion du jury sportif du Vélodrome Tête-d'Or a eu lieu, dans les salons du restaurant Maderni. A l'unanimité M. Bouchard, le sympathique vice-président du C. L. a été nommé président.

La commission a été ensuite constituée de la façon suivante :

Président du jury et directeur sportif : M. Bouchard ;

Stater MM. Perreyon aîné, Legendre aîné, Guichard, Louis Félix ;

Juges à l'arrivée : MM. Duplat, Nott, Bastard, Métral ;

Chronométrateurs : MM. Delrose, Tisserand ;

Commissaires de la Piste : MM. Durand, Terrasse, Ribaud ;

Secrétaires du Jury : MM. Sigrist, Perreyon jeune, Bouilhères ;

Commissaires d'entraîneurs : MM. Stupffel, Vaganay ;

Commissaires aux virages : MM. Talon Bernard, Achard, Mazeyra, Richard, Champetier, Delenoncourt, Laroche ;

Délégués aux coureurs : MM. Falque, Laurent, Roche, Grégoire, Allard ;

Conseillers : MM. Poinsignon, Teysère, baron Vitalis, Giraud, Haourt, Chambaud, Chenevriér, Cimon, Legendre jeune.

**

Nous rappelons à MM. les coureurs que les inscriptions pour la journée d'ouverture seront irrévocablement closes vendredi prochain.



Lanternes Vénitienes

— Suivant la *Gazette piémontaise*, le roi d'Italie, aurait dit au préfet de Venise : « La nation traverse une période économique difficile, mais elle en a surmonté de plus graves. Il faut avoir confiance dans les destinées de la patrie ; car elle touche au terme de ses épreuves. »

Humbert-le-Crispillard aurait-il le pressentiment que sa patrie va bientôt se débarrasser de lui et de sa dynastie scrofuleuse ?

Heureux macaronis ! pour prévenir l'excès de joie que leur causera cette prochaine délivrance, leur souverain daigne les y préparer lui-même discrètement.

Et la « sagesse des nations » ose prétendre que « nul n'est prophète en son pays » !

Vieille radoteuse, va !

**

Les deux font la paire : — On raconte que l'empereur Guillaume, pendant son séjour à Venise, devait rendre visite à la comtesse X... ; mais que, une fois en gondole, il se fit conduire chez la comtesse Morosini — qui passe pour une très belle femme — sans se faire excuser auprès de la comtesse X... Cette *politesse* teutonnes surprend, paraît-il, les vénitiens. —

La comtesse X... peut se flatter de l'avoir échappé belle ! mais c'est la Morosini qui a dû la trouver... morose !

Il y avait donc un bien « gros numéro » sur sa porte, que Guillaume a été se *gondoler* chez elle ?

Espérons, du moins — pour cette pauvre comtesse — qu'elle n'aura rien eu à lui dire tout bas, dans le tuyau de l'oreille.

Au fait, si elle avait commis pareille imprudence, nous l'aurions su... par la nouvelle de son empoisonnement. Et c'eût été vraiment dommage : une si belle femme !

**

La galanterie tudesque ne perd d'ailleurs ses droits sous aucune latitude : — Une Revue gothique vient de publier, à Berlin, le journal d'un Allemand en Afrique, relatant que le gouverneur Seist et son adjoint Wehlau ont commis de véritables atrocités ; allant jusqu'à faire couper la gorge des vieilles femmes de la tribu des Balkokos, pour se venger de n'avoir pu s'emparer des hommes.

A un dîner de ces fonctionnaires féroces, ils firent amener de jeunes négresses prisonnières, pour les obliger à danser et à les distraire ; et toutes ne furent pas réintégrées à la prison, mais retenues — malgré leurs protestations — toute la nuit au palais, illuminé de lanternes vénitiennes. —

Sans doute pour leur inculquer la « civilisation allemande. »

Mais le teuton est tellement répugnant de sa nature que les négresses elles-mêmes se révoltent contre sa promiscuité.

Si peu affinées que soient ces malheureuses, elles sentent d'instinct que le contact d'un allemand constitue la pire des souillures et qu'après avoir subi les baisers d'un prussien, une femme moricaude devient un objet de dégoût... même pour les gorilles et les orangs-outangs !

O. HÉLÉGONE.



SPECTACLES DE LYON

Casino. — Bien que son succès n'ait fait que croître depuis sa rentrée au Casino, Vaunel ne donnera plus que quelques représentations dans notre ville. La *Revue*, la *Trompe d'Eustache*, les *Types de la rue*, autant de succès pour l'excellent comédien. Les Aurélias sont de véritables étoiles. Cette troupe gymnique se fait rappeler à la suite de ses exercices si brillants et si suggestifs. Divisé en deux parties, le travail des Aurélias satisfait les plus difficiles. Dans la troupe, citons Aedy and Pepos, duettistes excentriques musicaux, Mlle Marcelle Doria, Mlle Darnys, Herweys ; MM. Marien, le Liffomane mime, Aubert, Noiret, etc. Incessamment, nouveaux débuts.

Scala-Bouffes. — Une véritable fête, à la Scala, *Faussaire*, un joyeux vaudeville de Dréyphus, va succéder au *Service à Blanchard*. Il sera, cela va sans dire, brillamment interprété et lestement joué par les artistes de comédie.

Le spectacle ne manquera ni d'attrait, ni de gaieté. Chaque soir Tom Aldow, l'amusant clown aux farces électriques.

Mmes Lejal, Milka ; MM. Lejal, Ganivet II, etc.

Concert de l'Horloge (Cours Lafayette, 145). — L'originalité étant à la mode, toutes les attractions doivent défiler dans un concert. L'Horloge n'est pas resté en retard, et les personnes qui s'y rendront ne regretteront pas leur soirée. Le *Menu de Georgette*, opérète, obtient un grand succès.

Eden-Bouffes (136, cours Lafayette). — Ce soir dernière représentation de Mazello, l'homme crocodile. Samedi début de M. Blondin, comique. Succès de : *Un Hercule qui ne veut pas se rouiller*, opérète.

Nouveau Guignol, rue Paul-Bert, 8. Direction Valentin. — Tous les soirs, *Si j'étais roi*, grande parodie.

BLUETTE

Quand un ami tendre et sincère
Prévient et comble vos souhaits,
Il faut divulguer ses bienfaits;
C'est être ingrat que de se taire.
En amour, c'est une autre affaire,
Il faut savoir dissimuler;
Les faveurs veulent du mystère
C'est être ingrat que de parler.

GNAFRON.

DIX-HUIT ANS

Dix-huit ans ! dix-huit ans ! c'est l'âge où l'on soupire,
Les femmes, on les voit jusque dans son sommeil,
Et l'on voudrait toujours sur leur bouche un sourire,
Et dans leurs yeux d'azur un rayon de soleil !

C'est l'âge où cette vie apparaît comme un songe,
Et sous un voile épais cache la vérité,
Où l'on ignore encor que tout n'est que mensonge,
Et qu'une illusion n'est pas réalité.

Où le chemin du monde est parsemé de roses
Etalant au soleil leurs feuilles de satin,
Quand les pleurs de la nuit, sur les fleurs demi-closes,
Étincellent encor aux rayons du matin.

Plus tard quand les chagrins ont mûri la pensée,
Quand le cœur s'est meurtri dans un morne sanglot,
Aux coups de la douleur, quand l'âme s'est brisée,
Quand le front tout pensif on regarde là-haut,

Quand on a bien aimé l'être qui vous oublie,
Qu'on a souffert pour lui tant de cruels instants,
La pensée un moment sur elle se replie
Et l'homme avec regret songe à ses dix-huit ans.

ARMAND C.

LA SENTINELLE

Il pleut, tout est désert et la nuit est obscure,
L'âpre bise du Nord lui coupe la figure.
Il est là tout pensif, l'humble petit reclus,
Songeant, dans sa guérite, au bonheur qu'il n'a plus.
Malheureux, mais stoïque, il souffre sans murmure,
Prenant comme un devoir tous les maux qu'il endure.

La main sur son fusil il regarde en rêvant
La goutte d'eau qui tombe et les ombres rapides
Qu'un bec de gaz qui tremble aux rafales du vent
Fait miroiter au loin sur les pavés humides ;
Puis il penche la tête et se souvient du jour
Où conscrit tout grisé par le bruit du tambour,
Fou de cette gaieté que donne la souffrance,
Il quitta son pays et vint servir la France.
Ses vieux parents tremblaient en lui disant adieu,
Tandis que frémissante et regardant les cieux,
Immuable et sans voix, pâle comme une morte,
Sa Jeannette pleurait sur le seuil de la porte.
Mais elle avait coupé, parmi ses longs cheveux,
Une tresse attachée avec des rubans bleus.
« Quand tu seras là-bas, la nuit, en sentinelle,
« Tu les embrasseras en souvenir de celle
« Qui deviendra ta femme, un jour, n'est-ce pas ? »
Et cherchant sur son cœur qui palpète tout bas,
Lui, dans ses doigts glacés, saisit la tresse blonde
Pour y mettre un baiser qui, dans la nuit profonde,
Retentit tout à coup comme un chant de gaieté
Et vers elle vola parmi l'immensité.

PÉPIN.

Imprimeur-gérant : L. Colman.

Imp. spéciale du " Journal de Guignol " 20, r. Cavenne, Lyon.

SÉCURITÉ - PROPRIÉTÉ

Demandez partout

LE BRIQUET BONNARDEL

VET E EN GROS

Chez l'inventeur, rue Cavenne, 10, Lyon

Publicité

DES

CONCERTS de L'HORLOGE

pendant toute la durée de l'Exposition

RIDEAUX, MURS, ETC. ETC.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adres-
ser à l'Imprimerie des Facultés

RUE CAVENNE, 20

JOLIE

ÉPICERIE-COMESTIBLES

Située centre de Lyon

PRIX : 700 FRANCS

Facilités de paiement. --- Cause de départ forcé

S'adresser BUDIN, 28, grande rue de la Guillotière

A CÉDER

En pleine prospérité, cause de départ

JOLIE ÉPICERIE

Située dans beau quartier centre de Lyon

30 années d'existence, belle clientèle, recette 80 fr. par jour

Bail de 8 ans

S'adresser au bureau du journal

DEMANDEZ TOUS LES SOIRS

Aux abords des théâtres

LYON - THÉÂTRE

MUSICAL ET LITTÉRAIRE

Contenant le Programme officiel des Théâtres municipaux

DE LA VILLE DE LYON

PRIX : 10 CENTIMES

Administration : 20, Rue Cavenne, 20, Lyon

